VILLENEUVE
LEZ AVIGNON

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES **MAIRIE DE VILLENEUVE LEZ AVIGNON**
Réf. : Culture CT / MA

Décision N° 51/2025

OBJET : CULTURE – FESTIVITES : En voix ta chanson : Contrat de cession l'association En voix ta chanson

Madame le Maire de Villeneuve lez Avignon,

Vu les dispositions des articles L 2122.22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales portant délégation de certaines attributions du Conseil Municipal au Maire,

Vu la délibération du 27 mai 2020, publiée et déposée le 29 mai 2020, prise en vertu des dispositions susvisées,

Vu l'organisation traditionnelle d'un concours de chant sur le commune, un jeudi soir au mois d'août en remplacement des « Jeudis de la chanson »

Considérant qu'il est nécessaire de faire appel à une association spécialisée pour l'animation de la soirée de finale le jeudi 21 août 2025

DECIDE

De signer un contrat avec l'association En voix ta chanson, représentée par Madame Caroline HAMIDI, domiciliée au 88 rue Joliot Curie, 84270 Vedène, pour l'animation de la soirée du 21 août 2025. Le montant alloué pour cette prestation est de 3350.00€ ttc.

Fait à VILLENEUVE LEZ AVIGNON
Le 27/03/2025
Madame Le Maire

Pascale BORIES

Mairie de Villeneuve-Lez-Avignon - Gard -

La présente décision est susceptible de recours devant le tribunal administratif de NIMES dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Accusé de réception en préfecture
030-213003510-20250327-51-2025-AU
Date de télétransmission : 27/03/2025
Date de réception préfecture : 28/03/2025

Hôtel de Ville
2, rue de la République – B.P. 45 - 30404 Villeneuve lez Avignon cedex
Tél. 04 90 27 49 49 – Fax : 04 90 27 49 79 – email : mairie@villeneuvelezavignon.fr
www.villeneuvelezavignon.fr/ville